

Société. Une conférence sur la doctrine sociale de l'Église était organisée samedi à La Brillanne à l'occasion du banquet républicain de la Libre pensée.

L'association capital-travail, jeu de dupes du cléricanisme

■ « Il ne saurait être question ici de prendre à parti les croyants et leur foi religieuse », déclarait Henri Huille, membre de la Commission administrative nationale de la Libre pensée, samedi à La Brillanne à l'occasion du traditionnel banquet de cette institution célébré tous les ans aux alentours du 21 janvier pour commémorer l'exécution de Louis XVI, acte fondateur de la République. Banquet toujours précédé d'une conférence sur un thème d'actualité. Le sujet choisi cette année était « La doctrine sociale de l'Église à l'œuvre dans les récents conflits sociaux ».

Le propos liminaire du conférencier, spécialiste des questions sociales à la Libre pensée, avait naturellement pour but de désarmer l'hystérisation permanente du débat politique et les procès d'intention qui ne manquent pas d'être formulés dès lors qu'on ose critiquer les institutions religieuses : « Pour autant, l'Église, en mettant en avant un corps de doctrine relatif à la question sociale, fait acte politique ; or, la politique étant œuvre humaine, elle ne saurait échapper à l'analyse et à la critique humaine ».

Qu'est-ce qu'être laïque ?

Henri Huille poursuivait son propos en élaborant une définition de ce en quoi consiste le fait d'être laïque. Pour le conférencier, cela consiste essentiellement à « refuser aux religions qui passent le droit de gouverner l'humanité qui dure ». Et de préciser : « Pour la Libre pensée, l'épiscopat catholique a parfaitement le droit de s'exprimer ; cela s'appelle la démocratie. Le cléricanisme ne consiste pas en ce que les évêques disent ce qu'ils veulent ; c'est que les gouvernements et institutions leur obéissent ».



« Comment peut-on parler de partenaires sociaux entre classes sociales antagoniques ? ». PHOTO SERGE BOUVET

La doctrine sociale de l'Église remonte à l'encyclique *Rerum Novarum*, du pape Léon XIII en 1891, soit une vingtaine d'années après la Commune de Paris ; elle vise essentiellement à récuser le marxisme face à la montée en puissance du mouvement ouvrier. Henri Huille expliquait samedi que la doctrine sociale de l'Église reposait sur un ensemble cohérent de principes. Parmi ces derniers, l'idée selon laquelle le corps social est l'équivalent du corps humain. Par conséquent, chaque partie doit être subordonnée au tout : « Il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital », clame le texte pontifical. C'est donc sur cette idée maîtresse que repose la conception

doctrinale du « bien commun » : « Une conception qui renvoie à une organisation de la société comme un assemblage de communautés : famille, corporation, entreprise... Ainsi, la personne n'existe que par son appartenance à la communauté, l'individu a des devoirs absolus vis-à-vis de celle-ci de par la place qui lui est assignée par l'ordre naturel, voulu par Dieu. C'est une conception diamétralement opposée à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ainsi que des principes républicains hérités de la Révolution française », argumentait Henri Huille.

À cette idéologie foncièrement réactionnaire s'ajoute le principe juridique de subsidiarité, sur lequel soit dit en passant

se fondent les institutions européennes : l'autorité supérieure, seule souveraine, abandonne aux groupements de rangs inférieurs le soin d'appliquer les décisions prises en haut lieu. C'est le principe de la directive européenne ou encore celui sur lequel semble se fonder le dialogue social façon Hollande : laisser aux syndicats le soin de négocier les contre-réformes voulues par le gouvernement et le patronat ! Henri Huille concluait son propos par la déclaration des évêques de France en 2009 : « Les syndicats doivent structurer la vie sociale et assurer la stabilité indispensable à la paix sociale ». Tout un programme, n'est-ce pas ? ».

MORGAN TERMEULEN

Trois questions à Henri Huille

Une union sacrée dirigée contre les travailleurs

■ Henri Huille a accepté de répondre à nos questions pour fournir un éclairage sur l'actualité récente dans la perspective de la défense de la laïcité et des principes fondateurs de la République.

Que vous inspirent les récents événements et la situation politique suite aux attentats ?

Tout d'abord, je souhaiterais rappeler que la Libre pensée condamne ces attentats avec la plus grande fermeté. Nous sommes des défenseurs inconditionnels de la liberté d'expression et de la l'intégrale liberté de conscience des citoyens.

Cela étant, le pouvoir politique a instrumentalisé sans vergogne les attentats et la mobilisation des citoyens pour orchestrer une

montée en puissance inédite des communautarismes. Cela devrait attirer l'attention de tout citoyen que ces mêmes politiques qui sont montés au créneau contre nous en ce qui concerne l'interdiction des crèches dans les lieux publics n'ont que le mot laïcité à la bouche pour exiger des Français de confession musulmane de se désolidariser des auteurs des attentats. La laïcité n'autorise pas les politiques à s'adresser aux citoyens en raison de leur croyance.

Quelle en serait la raison ?

À cet égard, le dernier discours du premier ministre Manuel Valls à l'Assemblée Nationale est stupéfiant. Il déclare que les juifs de France doivent cesser d'avoir peur et les musulmans d'avoir honte.

Serait-ce à dire qu'il y a plusieurs catégories de citoyens dans notre pays, selon leurs convictions religieuses ? Il s'agit de diviser les citoyens en affrontements communautaires afin d'atomiser la classe ouvrière, incapable de se défendre.

Des conséquences sont-elles à craindre ?

Assurément. On nous prépare des campagnes chauvines qui n'auront rien à envier à celles qui ont précédé les deux guerres mondiales, dans la droite ligne du choc des civilisations. Face à cela, il faut préserver nos principes républicains, parmi lesquels la laïcité. Les classes dominantes tentent de briser le cadre républicain : il s'agit de forger de fa-

çon artificielle une union sacrée à même de faire en sorte que les travailleurs de ce pays renoncent à leurs légitimes revendications en matière salariale ou de droits sociaux dans un contexte où notre pays s'enfonce de plus en plus dans des opérations militaires au Moyen Orient qui n'ont ni rime ni raison et contribuent à l'instabilité mondiale. Imaginez les discours : « Nous sommes en guerre contre le terrorisme. Des augmentations de salaires, vous n'y pensez pas, il faut faire des sacrifices partagés ». La doctrine sociale de l'Église est à l'œuvre aussi bien dans le communautarisme que dans l'appel à l'union sacrée pour la sauvegarde d'intérêts qui ne sont pas ceux des travailleurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR M.T.

En bref

Nécrologie Francis Arnaud n'est plus

L'ADECRA 04 nous informe que Francis Arnaud, ancien maire de Bras d'Asse, est décédé jeudi dernier à l'âge de 90 ans.

« Notre ami Francis Arnaud est décédé à l'âge de 90 ans, bien connu dans le monde agricole et la vallée de l'Asse.

« Il a aussi donné beaucoup de son temps pour ses concitoyens.

« À la mairie de Bras d'Asse où il a été maire pendant 30 années, et au Conseil général des Alpes de Haute-Provence où il a été élu en 1976 jusqu'en 1998.

Il a siégé au sein du groupe communiste tour à tour au côté de Pierre Girardot, Raymond Philippe, Henri Rocca, Gilbert Brun, Serge Dho, Georges Aillaud, Mario Denadaï et Raymond Bressand.

« Que ce soit dans l'opposition et dans la majorité, il aura toujours défendu avec gentillesse et simplicité, mais avec fermeté les intérêts de sa commune, de son canton, de son département et du monde agricole, avec les valeurs humanistes et républicaines qui l'animaient.

« À sa famille, l'ADECRA 04 et la fédération du PCF des Alpes de Haute-Provence adressent leurs très sincères condoléances ».

Notre rédaction s'associe aux condoléances pour exprimer sa plus sincère sympathie à la famille, ainsi qu'aux camarades de Francis Arnaud.

Château-Arnoux Saint-Auban « Lettres d'Amour et d'Amitié » 8^e édition

Jusqu'au 31 janvier, concours Lettres d'Amour et d'Amitié. Le centre social « La Marelle » en partenariat avec la MJC, le Point Rencontre, la Médiathèque, Cantelire et les Malfoutugassais, lancent la 8^e édition du concours « Lettre d'Amour ». Vous avez jusqu'au 31 janvier pour adresser votre texte (lettres, poèmes, chansons, billets doux, sms, ...) de 2 pages maximum à : Centre social « La Marelle », place de la Résistance, 04160 Château-Arnoux, ou par courriel à : centresocial.lamarelle@wanadoo.fr.

Digne-les-Bains Culture brésilienne avec l'UPRO

L'Université populaire rurale ouverte (UPRO) propose des cours de langue et culture brésilienne du 11 mars au 16 avril. Et du 20 mai au 4 juin. Premier contact autour d'une dégustation de cuisine brésilienne sans engagement mercredi 11 février à 18 heures au siège de l'UPRO 5, avenue Paul-Martin.